



Le 21/04/2026 à Versailles,

Monsieur le Garde des Sceaux,
Monsieur le Directeur général de l'administration pénitentiaire,
Monsieur le Directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris,
Madame la Directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation des Yvelines

NON au transfert du stage parentalité à l'associatif !

Suite à la dernière réunion d'antenne du milieu ouvert du SPIP de Versailles, la direction a annoncé que le stage parentalité créé, animé et encadré par nos collègues CPIP sera repris en 2027 par une association sur décision de la direction interrégionale de Paris, sous la bannière « Label Qualité ». A noter que cette même difficulté a été remontée par un communiqué des représentants de la CGT et du SNEPAP le 2/04/2026 sur le stage de citoyenneté du SPIP 77.

Ainsi, l'investissement de nos collègues depuis septembre 2023 pour définir les différentes thématiques et l'articulation du stage entre eux et les intervenants spécialisés (une psychologue spécialisée dans la gestion des émotions, deux intervenantes de l'aide sociale à l'enfance 78, un juriste du point d'accès au droit et deux magistrates) sera tout simplement transmis clef en main à une association.

Celle-ci sera donc payée pour exploiter le travail effectué par nos collègues ! Car la direction reconnaît la qualité de ce stage, mais préfère pour autant le confier au secteur privé ! nos collègues apprécieront... Quel était l'intérêt de la direction à laisser les collègues s'épuiser à construire ce stage, pour ensuite le confier à l'associatif ?

Est-ce un usage responsable des deniers publics ? Les citoyens doivent-ils payer pour un programme déjà financé ?

Les retours plus que positifs sur ce stage de parentalité de 3 jours dans notre service ont montré ses qualités. Cette expérience a prouvé que la présence des CPIP dans la création et l'exécution des stages donne du sens à cette peine et permet un contrôle de son contenu.

Car nous nous interrogeons sur le contrôle effectif et continu des stages passés sous le « Label Qualité ».

Aussi, nous demandons le maintien du stage parental tel que construit et animé par nos collègues, récompensant ainsi leurs efforts et leur implication.